



Marseille, le 06 mars 2012

## Transfert des dividendes perçus par CIS de sa filiale algérienne

La société CIS, comme de nombreuses autres sociétés françaises cotées, subit des restrictions pour le transfert de ses dividendes perçus de sa filiale Cieptal.

La société algérienne CNA, qui détient les titres de participation de la filiale exploitante Cieptal se trouve, à ce titre, touchée par des mesures provisoires.

CIS met actuellement en œuvre tous les moyens nécessaires pour se libérer de ces restrictions.

Cette situation n'affecte en rien l'exploitation, les résultats et la capacité de Cieptal à générer et gérer sa trésorerie. Les fonds concernés restent placés et disponibles en Algérie. A ce jour, ces fonds ont été et seront utiles notamment pour :

- financer le BFR de Cieptal, qui connaît une forte croissance avec le gain de nombreux marchés ;
- financer à terme les investissements nécessaires à son développement et notamment un projet de construction d'une cuisine centrale, ou d'éventuelles opérations de croissance externe dans le cœur de métier de CIS ou sur des métiers connexes ;
- rembourser l'emprunt en cours contracté lors du rachat de Cieptal par CIS, ce qui a été fait en Janvier 2012 ;

Au 4 mars 2012, la trésorerie disponible en Algérie est globalement de 11,2 M€ dont 6,4 M€ au titre de CNA.

Euronext Paris Compartiment C - ISIN FR0000064446 – SBF 250, CAC SMALL 90  
Reuters CATE.PA – Bloomberg CISV [www.cis-catering.com](http://www.cis-catering.com)

### **Contacts :**

CIS  
ASSET COM

Régis Arnoux  
Laurence Costes

Tél : 04 91 16 53 00  
Tél : 01 41 22 90 95



*CIS est une entreprise indépendante spécialisée dans le catering international : services de restauration, d'hôtellerie et de multiservices pour le compte de sociétés françaises ou étrangères, réalisant des projets industriels, pétroliers et para-pétroliers, de BTP ou encore exploitations minières, dans des régions isolées ou en voie de développement et dans des conditions extrêmes.*